

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14 décembre 2023

### Rapport de l'Onape

## Les chiffres de référence de l'accueil des jeunes enfants

Piloté par la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf), en partenariat avec plusieurs institutions productrices de statistiques publiques, l'Observatoire national de la petite enfance\* livre dans [son rapport annuel](#) au format revisité et en ligne sur [caf.fr](#), les dernières données disponibles sur les modes d'accueil des jeunes enfants.

Combien de places en crèches et auprès des assistantes maternelles sont disponibles ? A quel mode d'accueil les familles confient-ils leurs enfants ? Autant de questions, parmi de nombreuses autres, auquel cet état des lieux répond pour partager les données de référence et contribuer à adapter toujours mieux l'offre d'accueil aux besoins des familles dans le cadre du futur Service public de la petite enfance.

Parmi les principaux enseignements :

- **En 2021, l'offre d'accueil des jeunes enfants est stable. Elle permet d'assurer un taux de couverture** (nombre de places proposées par les modes d'accueil) **de 59,4 places pour 100 enfants**, un chiffre en hausse de 0,6 point par rapport à 2020 dans un contexte de baisse des naissances et du nombre d'enfants de moins de 3 ans.
  - La stabilité de l'offre d'accueil s'explique par l'augmentation des places disponibles en crèches qui compense la baisse de l'offre des assistantes maternelles (-2%), due aux effectifs moins importants de professionnelles du métier.
  - En complément de ces données, le rapport livre deux études récentes sur « *Les assistantes maternelles, un métier en évolution* » et « *Le recours aux assistantes maternelles en France et dans les pays européens* ».
- **Lorsqu'on se penche sur le recours, 49% des enfants de moins de 3 ans sont confiés à au moins un mode d'accueil formel financé par les Caf** (crèches, assistantes maternelles ou gardes à domicile). Malgré la baisse du nombre d'enfants, le taux de recours est stable par rapport aux années précédentes, ce qui signifie que la fréquentation des modes d'accueil diminue. La fréquentation ne retrouve pas le niveau d'avant crise sanitaire, ni chez les assistantes maternelles (-2,2 %), ni dans les crèches (- 12% pour celles financés par la PSU)
- **L'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes à domicile) reste le principal mode d'accueil (572 000 jeunes enfants accueillis en décembre 2021)**, mais depuis 15 ans, l'écart avec les crèches s'est beaucoup resserré, avec 551 000 enfants accueillis, dont 66 000 en microcrèche PAJE.
- Sur les 16,1 milliards d'euros de dépenses publiques consacrées à l'accueil des jeunes enfants, les deux tiers sont supportés par la branche Famille de la Sécurité sociale, au côté des collectivités locales et de l'Etat. Cette proportion varie fortement selon le mode d'accueil considéré.

Pour télécharger et consulter l'ensemble du rapport « [L'accueil des jeunes enfants. Edition 2023](#) » de l'Observatoire national de la petite enfance, rendez-vous sur [caf.fr/XX](#)

**Dans un format revisité autour de quinze fiches**, ce rapport est structuré autour de quatre thématiques qui sont autant de perspectives sur la petite enfance : **le portrait démographique des enfants, les usages des modes de garde par les familles, l'offre d'accueil formel et, enfin, les financements.**

Le lecteur peut donc choisir de lire ce rapport in extenso et de façon linéaire pour bénéficier d'un panorama des données de référence actuellement disponibles sur l'accueil des jeunes enfants, ou, au contraire, choisir un mode de lecture plus ponctuel et ciblé grâce aux entrées par fiches spécifiques.

#### **\*L'Observatoire national de la petite enfance**

Piloté par la Cnaf, l'Observatoire national de la petite enfance (Onape) associe l'ensemble des services statistiques et d'études des institutions impliquées dans l'analyse des politiques de la petite enfance : la Drees, l'Urssaf Caisse nationale, l'Insee, le ministère de l'Éducation nationale, et la Mutualité sociale agricole.

La présentation de l'Onape et ses rapports sont en ligne sur [caf.fr/mieux nous connaître/Recherche et Statistiques](#).

#### **Depuis 1945, les Allocations familiales sont au service des familles.**

En versant des aides financières et en orientant les individus sur leurs droits, les Caf soutiennent chacun à tous les moments de leur vie. Ainsi, elles accompagnent 13,5 millions d'allocataires et couvrent 32,7 millions de personnes dont 13,9 millions d'enfants. En accompagnant les acteurs de l'action sociale sur le terrain, les 101 Caisses et leurs 3 300 points d'accueil partout en France contribuent à réduire les inégalités sociales et territoriales.

**Par leur action, les Allocations familiales œuvrent à la construction d'une société plus juste, plus solidaire, plus humaine.**